

**Question orale de M. De Bock : L'absence de coordination des travaux et la sécurisation des chantiers pour les piétons, cyclistes et automobilistes.**

**M. De Bock** déplore le manque de coordination des chantiers mis en œuvre sur le territoire communal.

M. Cools a d'ailleurs diffusé plusieurs photos qui attestent ces incohérences. C'est notamment le cas lorsque des déviations contraignent les automobilistes à buter de façon inopinée contre d'autres travaux, tout à fait inattendus.

Les riverains des voiries où des travaux ont été prévus n'ont pas toujours bénéficié d'une information adéquate.

Le site internet de la commune ne fournit pas suffisamment de renseignements en ce domaine.

Le problème réside dans le fait que de trop nombreux impétrants ne signalent pas en temps réel les problèmes auxquels ils sont confrontés en cours de travaux.

Le manque de coordination est manifeste dans le cas du Dieweg, car, en dépit du réasphaltage effectué il y a quelque mois, cette artère subit à nouveau la présence de chantiers.

M. De Bock remarque également que les riverains doivent patienter plusieurs mois pour des réparations mineures et que, dans l'intervalle, les services communaux se contentent d'installer des barrières nadar qui entravent la circulation.

De nombreux Ucclois ont le sentiment que la situation ne s'est guère améliorée depuis le changement de majorité.

Partisan d'une réaction beaucoup plus rapide de la part des services communaux, M. De Bock souhaiterait qu'un fonctionnaire de l'administration soit spécialement affecté au contrôle des chantiers, afin de vérifier si un impétrant ayant ouvert un trottoir ait bien pris la peine de le refermer correctement.

**M. l'Echevin Wyngaard** répond que, contrairement aux apparences, il n'y a pas une augmentation exponentielle du nombre de chantiers. L'arrêt, la suspension ou le report de certains chantiers à cause du confinement peuvent susciter ce sentiment, mais celui-ci ne correspond pas à la réalité.

Néanmoins, M. l'Echevin Wyngaard reconnaît que certains chantiers menés sous l'égide de Vivaqua, notamment dans la rue Edith Cavell et le quartier de la Vieille rue du Moulin, ont donné lieu à quelques malentendus. Mais les agents du service de la Voirie, auxquels M. l'Echevin Wyngaard tient à rendre hommage, ont été très réactifs et sont aussitôt intervenus pour rectifier le tir.

Il arrive que l'un ou l'autre impétrant omette de distribuer un toutes-boîtes aux riverains concernés, quoique l'échevinat insiste toujours sur l'importance d'une communication en amont.

Toutefois, le chantier Cavell a fait l'objet d'une information initiale très étayée, grâce à des réunions en présentiel ayant associé les commerçants et un représentant de Vivaqua venu expliquer les travaux. La présence de Mme l'Echevin Delwart à ces réunions a été très appréciée par l'association des commerçants du quartier Cavell.

Pour ce qui concerne le passage piéton à hauteur de Notre-Dame des Champs, la signalisation a été placée des deux côtés de manière adéquate.

Les effectifs consacrés au contrôle des chantiers comptent 4 agents (2 agents administratifs actifs dans les bureaux et 2 agents actifs sur le terrain).

En vertu du règlement général de police, les agents actifs sur le terrain sont habilités à infliger aux entrepreneurs négligents des amendes dont le montant peut s'élever jusqu'à 350 €.

Depuis l'adoption d'un arrêté régional, la mise en place d'une coordination est prévue pour les axes communaux considérés d'intérêt régional.

Vu que la rue Edith Cavell figure parmi les voiries intégrées dans cette qualification, le chantier qui y était prévu a pris du retard, la commission régionale ayant tardé à accorder à Vivaqua les autorisations nécessaires.

**M. De Bock** estime que les élus communaux peuvent avoir une certaine influence sur un organisme comme Vivaqua, dans la mesure où il s'agit d'une intercommunale.

Il faut en tous cas tout mettre en œuvre pour coordonner les travaux afin de raccourcir les délais.

**M. l'Echevin Wyngaard** répond qu'il est tout à fait disposé à agir en ce sens mais l'accélération des travaux requiert des interventions plus matinales ou plus tardives du personnel engagé. Les commerçants y sont peut-être favorables alors que les riverains préfèrent souvent ne pas être dérangés dans leur sommeil. Il y a donc

un équilibre à trouver en fonction de la nature de la voirie et de sa situation sur un axe structurant ou au cœur d'un quartier commerçant.

M. l'Echevin Wyngaard signale encore que la STIB a respecté parfaitement le timing annoncé pour le chantier de l'avenue Brugmann : chaque année, les travaux étaient achevés à la fin du mois d'août, avant la rentrée scolaire.